



**À retourner avant le vendredi 29 janvier 2021**

**Aucune demande parvenue hors délai ne sera acceptée**

Rectorat de PARIS

Division des enseignants du privé

Bureau DEP 3 – gestion individuelle des enseignants du second degré du privé

**12 boulevard d'Indochine - CS 40 049 - 75933 Paris Cedex 19**

## Demande de cessation d'activité

NOM d'usage : .....

NOM patronymique (*nom de naissance*) : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

N° Sécurité Sociale (avec clé) : .....

Adresse actuelle : .....

.....

Grade : .....

Établissement d'exercice : .....

Discipline enseignée : .....

**Date prévue pour la cessation d'activité** : .....

*Il convient de préciser la date de départ souhaitée : date anniversaire ou fin d'année scolaire (pour le versement du salaire, voir la circulaire).*

**MOTIF DE LA DEMANDE** (*lire attentivement la circulaire avant de cocher votre réponse*)

- Age requis pour faire valoir ses droits et admis(e) à la retraite
- Age requis pour faire valoir ses droits et admis(e) au bénéfice du RETREP (ou demande en cours)
- Limite d'âge d'activité (possibilité de travailler jusqu'à la fin du mois où l'âge est atteint)
- Après maintien en fonction au-delà de la limite d'âge d'activité
- Retraite pour invalidité après CLD
- Mère de 3 enfants au moins
- Retraite progressive
- Retraite au 1<sup>er</sup> octobre 2021 pour compléter le dernier trimestre afin de bénéficier d'une retraite à taux plein (*attestation CNAV à fournir obligatoirement sinon la demande sera rejetée*)

**OBSERVATIONS ÉVENTUELLES** : .....

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
*Signature de l'intéressé(e)*

**Visa du chef d'établissement principal**

\_\_\_\_\_  
*Signature du chef d'établissement principal*

\_\_\_\_\_  
*Cachet de l'établissement*

*Les personnels qui souhaitent obtenir un certificat de cessation de paiement devront impérativement joindre à cette demande, le courrier de la caisse de retraite qui leur réclame ce document. - Joindre impérativement la demande sur courrier séparé pour bénéficier du Régime additionnel et l'état des services effectués.*

*La demande de cessation d'activité ne dispense pas des démarches à effectuer auprès de la CNAV ou du RETREP pour l'étude des droits et la liquidation de la retraite.*